



# Politique régionale bovine Plan Reconquête Élevage

2024-2027



RÉGION  
**NORMANDIE**  
[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)



UNION EUROPÉENNE



## L'élevage normand à la croisée des chemins

**E**n Normandie, l'élevage représente bien plus qu'une simple activité agricole. C'est un pilier absolument fondamental et stratégique pour le territoire aussi bien sur le plan économique, culturel et environnemental. Les vaches normandes et les paysages verdoyants de la Normandie témoignent d'une tradition séculaire qui a façonné l'identité régionale.

Cependant, derrière cette image idyllique se cachent des défis qui appellent à une action concertée pour assurer un avenir durable à l'élevage normand. Avec près de 250 000 vaches allaitantes réparties sur l'ensemble du territoire, avec des concentrations marquées dans le Pays d'Auge et le Perche, la Normandie représente 16 % du troupeau laitier français et demeure ainsi le deuxième bassin laitier de France. Cependant, la filière est confrontée à une décapitalisation marquée de son cheptel bovin qui met en lumière deux enjeux majeurs : la préservation de l'environnement et la prospérité des éleveurs.

Face à ces défis, une approche intégrée s'impose. Il est impératif de soutenir les éleveurs dans l'adoption de pratiques agricoles durables, tout en renforçant les liens entre producteurs et consommateurs pour favoriser les circuits courts et la valorisation des produits locaux mais aussi en encourageant le développement d'un système équitable qui donne accès à des débouchés rémunérateurs pour les exploitants.

L'élevage en Normandie est à la croisée des chemins.

En adoptant une approche holistique qui intègre à la fois des solutions environnementales, économiques et sociales, il s'agit de façonner un avenir où l'élevage et la nature coexistent harmonieusement dans notre belle région.



**Hervé Morin,**  
Président de la Région Normandie

# Édito

## Pour un avenir prospère de l'élevage bovin en Normandie

Chers éleveurs,

L'élevage bovin normand est aujourd'hui confronté à de nombreux défis. Parmi eux, la décapitalisation du cheptel représente un enjeu majeur pour la Normandie. L'ensemble des données statistiques à disposition témoignent en effet d'une diminution significative et régulière du nombre de vaches allaitantes et laitières en Normandie et en France ces dernières années. Il s'agit d'un constat alarmant.

Pour y remédier, préserver notre souveraineté alimentaire avec une viande de qualité et maintenir nos prairies, la Région lance un véritable plan de reconquête de l'élevage destiné à inverser cette tendance. En accord avec l'interprofession viande, deux leviers d'action sont mis en place en contractualisation tripartite éleveur-filière-Région où chaque partie prenante s'engage conjointement, comme nous avons pu le faire et le réussir pour la normandisation des cheptels.

Le premier levier est un dispositif de recapitalisation au travers duquel nous mettons à disposition un soutien financier et technique aux éleveurs souhaitant augmenter leur nombre de vaches allaitantes et renforcer leur exploitation. Notre objectif est clair : stopper la tendance et relancer la capitalisation dans des produits de qualité issus de notre territoire en garantissant un prix minimum aux éleveurs grâce à des contrats pluriannuels. La filière viande s'engage à nos côtés pour organiser ces contrats et vous accompagner techniquement.

De même, compte tenu de l'importance de valoriser les veaux normands ou croisés issus de troupeaux laitiers et face à la diminution du nombre d'élevages laitiers et au recul de l'engraissement des mâles, nous souhaitons impérativement redynamiser cette filière. La Normandie dispose de ressources alimentaires locales exceptionnelles dont nous devons exploiter pleinement le potentiel. C'est pourquoi la Région vous accompagne dans une démarche visant à relancer l'engraissement de veaux en Normandie et en tirer les bénéfices.

En parallèle de cette démarche, la Région accompagne également la normandisation des cheptels pour relancer cette race emblématique mise à l'honneur lors du Salon de l'Agriculture 2024. Grâce à des partenariats innovants avec les acteurs de la filière lait et viande, nous encourageons les initiatives visant à augmenter la part de vaches de race normande dans les cheptels et à valoriser cette génétique d'exception. ●●●

# Édito

... La réussite de ces initiatives dépend de notre mobilisation et de notre capacité à fédérer les différents acteurs agricoles normands pour vous assurer un soutien sans faille. Les dispositifs régionaux existants seront mobilisés pour accompagner cette stratégie ambitieuse, lancée en 2022. De la bonification des installations en zone défavorisée à la mise en place de partenariats agricoles pour promouvoir l'innovation technique, nous sommes déterminés à soutenir votre réussite.

Ensemble, nous pouvons façonner un avenir prospère pour l'élevage bovin en Normandie. En investissant dans les exploitations, en valorisant les produits locaux et en préservant les races traditionnelles, nous pérennisons notre héritage agricole pour les générations futures.

Merci pour votre engagement et votre dévouement envers cette filière.

**Hervé Morin,**  
Président de la Région Normandie



**Préambule** p. 2

**Édito** p. 3

**Priorité 1**

**Recapitaliser dans l'élevage bovin  
allaitant en Normandie** p. 7

**Priorité 2**

**Favoriser l'engraissement des veaux normands  
ou croisés issus de troupeaux laitiers en valorisant  
la ressource alimentaire locale** p. 9

**Zoom**

**sur la normandisation des cheptels** p. 11



## Priorité 1

# Recapitaliser dans l'élevage bovin allaitant en Normandie

**Un diagnostic a permis d'analyser la situation actuelle de la filière viande bovine en Normandie particulièrement son degré d'autonomie, en considérant la gestion du cheptel, sa durabilité, et sa résilience.**

La décapitalisation est très marquée depuis 2018 et préoccupante pour les années à venir. Après un léger rebond suite à la sortie des quotas laitiers (mars 2015), le cheptel de vaches est à la baisse depuis 2016.

- **À l'échelle nationale**, est observée une **diminution de 12% du cheptel bovin en 6 ans, soit plus de 900 000 vaches**. Une perte de 14 % de vaches allaitantes en 7 ans soit 551 000 vaches allaitantes et une perte de **10 % de vaches laitières** soit 359 000 vaches (source Idele).
- **À l'échelle régionale**, le cheptel bovin normand, longtemps stable autour de 250 000 vaches allaitantes, suit désormais la même tendance avec une décapitalisation du cheptel : **le nombre de bovins a diminué de 9 % en Normandie en l'espace de 5 ans entre 2017 et 2022** (Interbev Normandie). Plus précisément, le cheptel a connu une perte de 10 % de vaches allaitantes entre 2017 et 2022 soit 4 453 vaches allaitantes par an sur cette même période avec **une perte record de 5 000 vaches allaitantes entre 2021 et 2022**.

Les projections sont alarmantes car la tendance est durable et une baisse de 30 % pourrait être observée à l'horizon 2035 à partir d'aujourd'hui.

## Objectifs

- **Stopper la décapitalisation du cheptel bovin allaitant normand et relancer la capitalisation dans des produits de qualité issus de notre territoire.**
- **Accompagner 5 000 vaches/an.**

## La Région propose :

- **Nouveau ! Dispositif Capitalisation dans les cheptels allaitants** : accompagnement d'éleveurs souhaitant recapitaliser dans des vaches allaitantes ou génisses amouillantes avec une aide à l'animal (un minimum de 20 vaches allaitantes supplémentaires est demandé) et la mise en place de contrats d'engagement intégrant la filière (accompagnement technique et prix minimal garanti pour les animaux à valoriser)  
**Tel** : 02 14 47 62 74 | **Mail** : nicolas.masse@normandie.fr
  - **Normandie Agriculture Investissements** : accompagner les cheptels allaitants par la voie conquérante.  
**Tel** : 02 79 18 33 46 / 02 31 06 97 65  
**Mail** : investissement-agri-agro@normandie.fr
- Par ailleurs, les dispositifs régionaux existants seront mobilisés pour conforter la stratégie :
- **Partenariat Agricole : volets A et B** : mise en place en partenariat d'innovations techniques en élevage et développements directement transférables et diffusables auprès des professionnels, structuration et promotion des filières.  
**Tel** : 02 31 06 79 19 | **Mail** : partenariat-agricole@normandie.fr
  - **Installation** : bonification de 5 000 € en zone défavorisée  
**Tel** : 02 79 18 33 45  
**Mail** : installation-agricole@normandie.fr
  - **Contrat de transition MAEC forfaitaire « transition des pratiques »** : accompagnement à la transition des élevages vers des systèmes plus durables, plus autonomes et moins émetteurs de gaz à effet de serre  
**Tel** : 02 31 06 97 65 / 02 31 53 35 27  
**Mail** : transition-agricole@normandie.fr
  - **Dispositif de conseil agricole (CAS2E)** : prise en charge de prestation de conseil visant l'évolution et / ou le développement de pratiques agroécologiques et l'organisation du travail  
**Tel** : 02 31 06 97 65 / 02 31 53 35 27  
**Mail** : transition-agricole@normandie.fr





## Priorité 2

# Favoriser l'engraissement des veaux

Le nombre d'élevages laitiers recule en Normandie sur une tendance régulière de 4 % par an (6 100 élevages en 2023 - source EDE), compensé par un accroissement de la taille moyenne des troupeaux laitiers (88 vaches / troupeau) et avec une productivité laitière croissante (7 300 l/ vache en 2022 - Agreste). Si la Normandie reste la région la plus dynamique de France en matière de litrages de lait produit (+ 11 % de 2010 à 2022 - source Agreste), cette spécialisation a eu pour effet de diminuer le nombre de doubles troupeaux laitier-allaitant **et de limiter l'engraissement des mâles dans les exploitations laitières.**

Les veaux laitiers ont une valeur marchande très faible. Si les femelles servent pour la plupart à renouveler les troupeaux laitiers, les mâles pourraient être mieux valorisés par croisement viande. L'engraissement des mâles est en recul de 2018 à 2023 en Normandie : - 23 % pour les bœufs et - 13 % pour les jeunes bovins. La dynamique des systèmes montre une volonté de simplification des éleveurs avec de nombreux arrêts des ateliers d'engraissement chez les laitiers. Les veaux suivent alors des filières d'engraissement hors Normandie et hors France.

Or, au regard des potentialités fourragères et herbagères de la région, dans des systèmes d'élevage durables et autonomes, une redynamisation de la valorisation des veaux issus des troupeaux laitiers par croisement participerait à enrayer la baisse du tonnage de viande bovine produite, qui a décroché de 9 % en 2022 en Normandie et encore de 2 % en 2023. Le secteur de l'abattage subit actuellement une restructuration constante, liée au volume d'animaux produits sur le territoire et à son évolution à venir. Cela peut être aussi l'occasion pour des systèmes en grandes cultures de réintroduire de l'engraissement afin d'améliorer la fertilité des sols.

## Objectif

→ 10 000 veaux engraisés sur 3 ans

## La Région propose :

- **Nouveau ! Dispositif engraissement de veaux normands ou croisés issus de troupeaux laitiers :** accompagnement forfaitaire pour relancer l'engraissement en Normandie avec mise en place de contrats d'engagement intégrant la filière (accompagnement technique et prix minimal garanti).  
**Tel :** 02 14 47 62 74 | **Mail :** nicolas.masse@normandie.fr
  - **Normandie Agriculture Investissements :** développer l'engraissement de bovins par la voie conquérante.  
**Tel :** 02 79 18 33 46 / 02 31 06 97 65  
**Mail :** investissement-agri-agro@normandie.fr
- Par ailleurs, les dispositifs régionaux existants seront mobilisés pour conforter la stratégie :
- **Normandisation des cheptels**  
**Tel :** 02 14 47 62 74 | **Mail :** nicolas.masse@normandie.fr
  - **Partenariat Agricole : volets A et B** mise en place en partenariat d'innovations techniques en élevage et développements directement transférables et diffusables auprès des professionnels, structuration et promotion des filières.  
**Tel :** 02 31 06 79 19  
**Mail :** partenariat-agricole@normandie.fr
  - **Installation :** bonification de 5 000 € en zone défavorisée  
**Tel :** 02 79 18 33 45  
**Mail :** installation-agricole@normandie.fr
  - **Contrat de transition MAEC forfaitaire « transition des pratiques » :** accompagnement à la transition des élevages vers des systèmes plus durables, plus autonomes et moins émetteurs de gaz à effet de serre.  
**Tel :** 02 31 06 97 65 / 02 31 53 35 27  
**Mail :** transition-agricole@normandie.fr
  - **Dispositif de conseil agricole (CAS2E) :** prise en charge de prestation de conseil visant l'évolution et/ou le développement de pratiques agroécologiques et l'organisation du travail.  
**Tel :** 02 31 06 97 65 / 02 31 53 35 27  
**Mail :** transition-agricole@normandie.fr



# Zoom

# sur les avancées concernant la normandisation



## **Constat initial ayant conduit à l'ouverture**

**du dispositif :** en 10 ans baisse de l'effectif national de vaches normandes de 30 %, perte de 12 à 15 000 bovins par an (source SPIE BDNI 2021 pour 1 000 têtes). La plus forte baisse, toutes races bovines confondues. Perte de 5 000 normandes/an en Normandie.

## **Enjeu : Relancer la race normande**

## **Appel à Manifestation d'Intérêt Normandisation des cheptels lancé juillet 2022 par la Région :**

Co construction de stratégies de normandisation avec l'aval de la filière (lait et viande), pour augmenter la part de vaches en race normande et la valorisation auprès des éleveurs dans un système gagnant-gagnant.

*La Région a accompagné les projets de 3 laiteries soit plus de 200 éleveurs et 9 500 vaches normandes pour 1,3M€ d'aides.*

## **Objectif atteint**

*Compensation à hauteur de la décapitalisation observée. À moyen terme, mise sur le marché d'un nombre plus important de génisses de qualité. Possibilité de normandiser des troupeaux avec une génétique de qualité.*

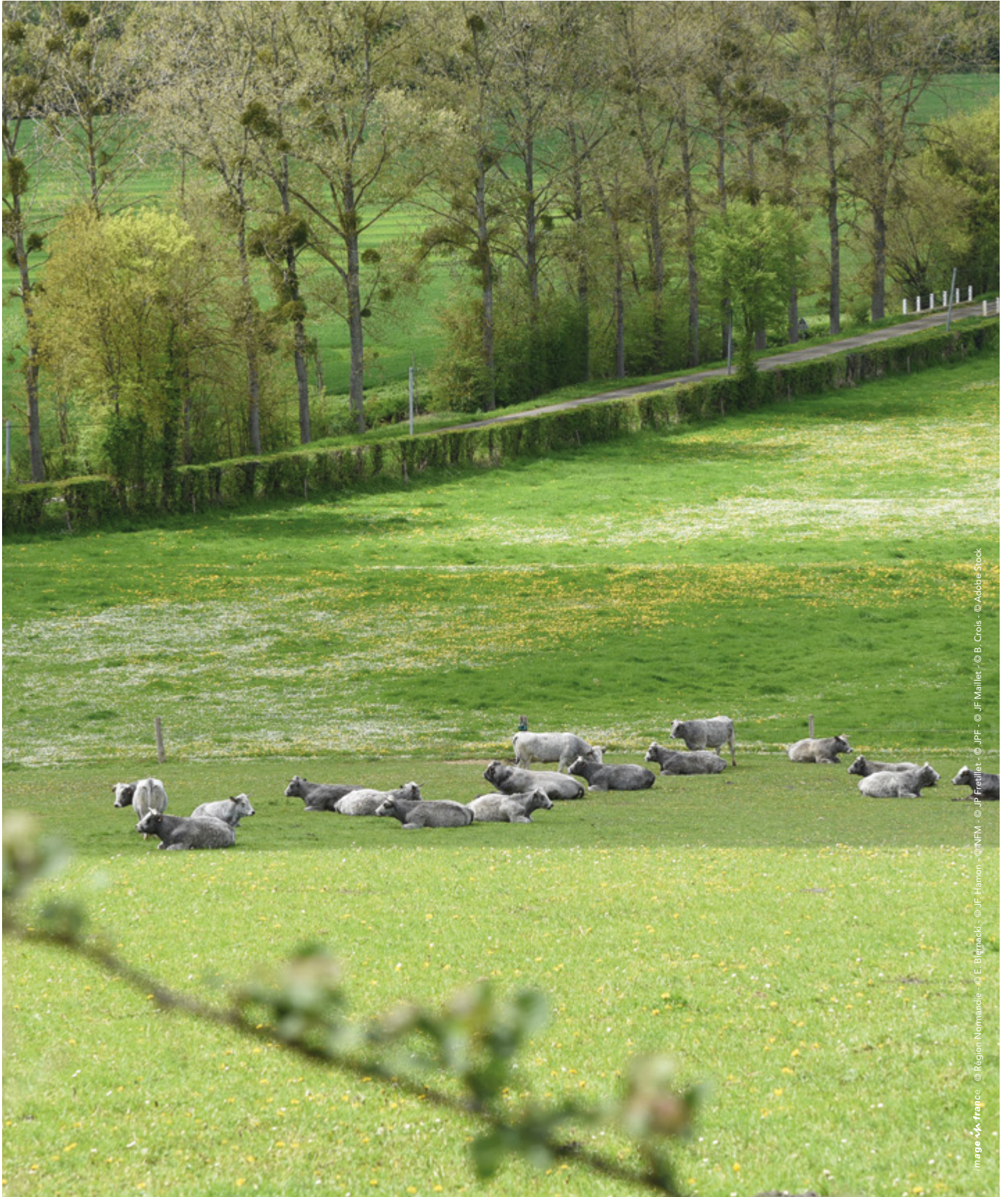


image / France © Région Normandie © E. Biehnacki © JF. Hamon © NFM © JP. Freiliet © JPF © JF. Maillat © B. Crois © Adobe Stock



**Région Normandie**  
**Direction de l'Agriculture**  
**et des Ressources Marines**

Aides régionales sur  
[normandie.fr/aides-regionales](http://normandie.fr/aides-regionales)

Abbaye aux Dames  
Place Reine Mathilde  
CS 50523  
14035 CAEN Cedex 1  
Tél : 02 31 06 97 65